

Des regroupements d'organismes communautaires s'unissent pour faire face à la crise

Québec 17 avril 2020. Les regroupements d'organismes d'action communautaire autonome de la région unissent leurs voix pour demander un soutien adéquat pour les personnes les plus vulnérables et les organismes communautaires. Il est inconcevable que les mesures de soutien tardent autant à arriver. La pandémie met en lumière la violence des inégalités envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Ces dernières se trouvent à nouveau dans l'angle mort des gouvernements. Dans ce contexte d'urgence, il faut certes une intervention à très court terme, mais il devient également nécessaire de renforcer le filet de solidarité déployé par les organismes qui accompagnent ces personnes tous les jours.

Respecter les droits des personnes

Les personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale ne sont pas des citoyens et des citoyennes de « seconde zone » et ne devraient pas être considérées comme telles. Pourtant, ces personnes luttent au quotidien pour faire respecter leurs droits fondamentaux : avoir accès à des soins de santé, à un revenu décent, à un logement. Dans un contexte où plusieurs ressources et commerces ont fermé temporairement leurs portes, ces situations sont exacerbées. Les personnes en situation d'itinérance ont un accès limité à des stations sanitaires pour se laver les mains ou à un endroit où se confiner. Les locataires devant quitter leur logement peinent à trouver une alternative et risquent de se retrouver sans logis au 1er juillet. D'un autre côté, le confinement à domicile est une mesure qui comporte des risques pour les familles au sein desquelles vit un conjoint au comportement violent. Il faut agir maintenant.

Le respect des droits passe également par une révision profonde des inégalités de revenus et de conditions de vie qui ressortent cruellement en cette période de crise. Personne ne devrait être laissée sans un revenu minimal de 500\$ par semaine, et pas seulement pendant la crise. « À l'aide sociale, une personne doit survivre avec 600 \$ par mois, on est loin du 2000\$ mensuel promis par le gouvernement pour les travailleurs et les travailleuses qui perdent leur emploi. Ce soutien financier est loin d'être suffisant pour garantir l'accès à la nourriture, au logement et autres besoins de base. » Rappelle Vania Wright-Larin.

Mais le pire va souvent au-delà du revenu : isolement, problème de transport, santé précaire, malnutrition. La solution passe par un meilleur financement des services publics, des programmes sociaux et pour le réseau d'action communautaire. Les gouvernements doivent reconnaître que c'est aussi grâce à sa diversité (hébergement, centre de jour, alphabétisation, cuisine collective, défense de droit) et son expertise que le réseau d'action communautaire autonome réussit à raccommoder le tissu social, malgré le manque de reconnaissance et un sous-financement chronique de la part de l'État qui peine à reconnaître son rôle indispensable.

Reconnaître et soutenir le travail des organismes communautaires

À l'instar des autres secteurs, le milieu communautaire est durement touché par la crise. Que ce soit les organismes comme les maisons d'hébergement pour victimes de violence conjugale, d'aide aux personnes itinérantes ou encore les groupes de défense de droits. Ces groupes sont soudainement complètement submergés par l'afflux de personnes qui viennent d'apprendre qu'elles perdent leur emploi et qu'elles ne pourront payer leur loyer, leur facture d'hydro-électricité ou l'épicerie, ou encore que la situation de confinement augmente les risques de détresse psychologique ou de violences.

Qu'ils et elles soient sur le terrain, souvent sans l'équipement adéquat ou astreint au télétravail, forcé de conjuguer garderie ou école avec leur travail, dans tous les cas, les travailleuses et les travailleurs du

communautaire (les femmes y représentent 80% de la main d'œuvre), déjà débordé.es en temps normal, sont placé.es dans des situations qui menacent leur santé physique et psychologique.

Pour les organismes demeurés ouvert afin de répondre aux besoins urgents des personnes, plus de trois semaines après le début du confinement, la plupart d'entre eux n'ont reçu aucune aide concrète de la part du CIUSSS-CN. « Certains organismes attendent toujours du matériel de protection. Si certain.es des employé.es de ces ressources devaient être en quarantaine, elles ne pourraient pas garantir le maintien de leurs services et activités. La fermeture précariserait considérablement la santé des personnes accompagnées en mettant des centaines de personnes à la rue. » déplore Jimena Michea du RAIQ.

L'héritage de l'austérité

Depuis des mois, des groupes communautaires de notre région tentent d'attirer l'attention du gouvernement sur la vulnérabilité dans laquelle des milliers de personnes se retrouvent dans l'eau bouillante dès qu'une crise survient. Cette précarité a été créée de toute pièce par des années d'austérité budgétaire qui ont considérablement fragilisé notre filet social. Cependant, la crise actuelle démontre que le gouvernement a les moyens d'agir! Les gouvernements devraient s'atteler dès maintenant à corriger les injustices et les grandes iniquités économiques qui persistaient bien avant la crise. De plus, il faudra agir face à la crise climatique de façon beaucoup plus responsable!

Tout au long de la crise, des rencontres hebdomadaires permettront aux regroupements d'organismes communautaire de la région de partager l'information, d'identifier les besoins urgents et de faire pression au besoin pour que l'aide parvienne à la bonne place au bon moment. « Comme par le passé, on a tendance à utiliser le communautaire comme vase de débordement du réseau public, parce qu'on connaît l'engagement des travailleurs et travailleuses et des bénévoles. Les regroupements ont bien l'intention de s'assurer que les groupes recevront, pendant et après la crise, tout le support, la reconnaissance et les fonds dont ils ont besoin pour continuer à soutenir nos communautés. »

Karine Verreault, Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC 03)

Jimena Michea, Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIQ)

Nancy Beauseigle, Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Québec-Portneuf-Charlevoix) (RGF-CN)

Laurence Bolduc, Les Maisons des jeunes Capitale-Nationale (MDJCN)

Vania Wright-Larin, Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12)

Pour informations

Laurence Bolduc
(418) 809-2663